



# **Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal**

CD 48 – Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE  
Courriel : cd48@petanque.fr – Site internet : cd48petanque.com

-----

## **COMPTE RENDU Assemblée Générale Ordinaire du 25 novembre 2023**

Le Président Jean Marie FABIÉ ouvre la séance à 14 h, accueille et remercie les participants d'être venus nombreux ainsi que l'ensemble des clubs, partenaires, sponsors, le Comité Régional Occitanie, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la FF PJP.

Il demande une minute de silence pour les joueuses, joueurs, dirigeants, parents et amis décédés en 2023.

Il indique que la feuille de présence signée par chaque délégué de club ou son représentant permet de constater que 17 clubs sur 20 sont présents, et représentent un total de voix de 47 sur 52. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut délibérer valablement.

### **MOT DU PRÉSIDENT**

Jean-Marie FABIÉ tient à souligner le nombre record de prise de licences, de participations aux championnats (Lozère et clubs) et aux diverses compétitions (Coupe de Lozère, concours...). Il déplore toutefois que la plupart des qualifiés départementaux refusent de représenter la Lozère lors des Championnats régionaux.

Les supranationaux de Mende et Saint-Chély-d'Apcher ont rencontré un franc succès avec le contingent d'inscrits complet.

Les clubs ont, dans l'ensemble, bien représenté le Comité de Lozère dans les championnats d'Occitanie et de France avec comme meilleur résultat une demi-finale.

Il est aussi regrettable qu'une erreur de gestion de graphique ait privé les juniors d'une qualification en Championnat de France.

Le président souhaite également mettre en avant les écoles de pétanque, les éducateurs et les parents qui suivent et encouragent leurs enfants.

Il regrette également le défouloir que peuvent être les réseaux sociaux en raison de certains commentaires pouvant discréditer le Comité ou tel bénévole ou autre club.

Il rappelle les principaux événements qui se dérouleront en Lozère en 2024 avec notamment l'organisation du Congrès Régional à Saint-Chély-d'Apcher les 27 et 28 janvier, et les Championnats régionaux à Marvejols du 17 au 20 mai 2024.

Pour terminer, Jean-Marie FABIÉ remercie tous ceux qui organisent les compétitions, les responsables de clubs, le corps arbitral, ses collègues et Bertrand Filhon, secrétaire administratif.

## **RAPPORT MORAL**

Yvette COMBES, secrétaire, prend la parole et fait la lecture du rapport moral.

Elle récapitule le nombre des équipes inscrites dans les compétitions organisées par le Comité : 474 triplètes, 391 doublettes et 267 têtes-à-têtes dans les Championnats seniors, 49 équipes ont pris part au premier tour de la Coupe de Lozère, 16 clubs ont tenté leur chance en Coupe de France, permettant ainsi d'envoyer deux équipes pour la suite de la compétition. C'est une grande satisfaction !

Elle rappelle également qu'il n'y aurait pas autant de candidats sans les bénévoles qui prennent de leur temps pour assurer une organisation de qualité. Malheureusement, ils ne sont pas à l'abri de critiques voire d'insultes de la part de certaines personnes.

La secrétaire rappelle aussi les 2 470 numéros de licences saisis pour les Championnats de Lozère 2023 et le mérite des graphiqueurs devant rester deux jours « à la table » et ne pouvant pas jouer la compétition pour laquelle ils ont été mobilisés.

*Adoption à l'unanimité (47 voix).*

## **RAPPORT SPORTIF**

Yvette COMBES, secrétaire, fait également la lecture du rapport sportif.

Tous les championnats inscrits au calendrier fédéral ont pu être organisés.

### **Championnat Régional des Clubs :**

- Open 1<sup>ère</sup> division : MARVEJOLS se maintient.
- Open 2<sup>ème</sup> division : MENDE monte en 1<sup>ère</sup> division et joue ce week-end la finale, SAINT-CHÉLY-D'APCHER se maintient, SAINT-GERMAIN-DU-TEIL descend en CDC.
- Vétéran : MARVEJOLS se maintient.
- Jeu provençal : LE NARY descend en CDC.
- Féminin : MENDE 1 et 2 se maintiennent.

### **Championnat Départemental des Clubs :**

- Open 1<sup>ère</sup> division : MENDE 1 monte en CRC.
- Open 2<sup>ème</sup> division : MENDE 2 et LE NARY montent en 1<sup>ère</sup> division.
- Jeu provençal et Vétéran 1<sup>ère</sup> division : SAINT-CHÉLY-D'APCHER monte en CRC.
- Vétéran 2<sup>ème</sup> division : FLORAC 1 et 2 montent en 1<sup>ère</sup> division.
- Féminin : TEAM BOUL Ô BUT VALDO monte en CRC.

### **Championnat National des Clubs :**

- TEAM BOUL Ô BUT VALDO se maintient en CNC 2.

### **Coupe de France :**

MARVEJOLS et TEAM BOUL Ô BUT VALDO ont participé à cette compétition.

Le TEAM BOUL Ô BUT VALDO a perdu le 1<sup>er</sup> tour de zone et MARVEJOLS est encore en lice au 3<sup>ème</sup> tour qui se disputera le dimanche 17 décembre.

## **Coupe de Lozère :**

MARVEJOLS a remporté la compétition pour la septième année consécutive !

## **Coupe Jean-Pierre Bessière :**

SAINT-CHÉLY-D'APCHER s'est imposé.

Il est à noter que lors du Triplette Jeune à Molières-Cavaillac (30) nos juniors ont été privés de qualification au Championnat de France à cause de l'incompétence et l'irresponsabilité des graphiqueurs qui n'ont pas voulu reprendre les données.

*Adoption à l'unanimité (47 voix).*

## **RAPPORT FINANCIER**

Christian LARBAUD, trésorier, récapitule l'ensemble des dépenses et des recettes pour la période allant du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023.

Le rapport financier ainsi que les documents comptables ont été distribués à l'ensemble des participants via le livret annuel.

Les dépenses s'élevaient à 80 755,86 euros tandis que les recettes atteignent un montant de 79 674,90 euros, faisant ainsi apparaître un déficit de 1 080,96 euros. Cependant le Comité peut compter sur une trésorerie élevée de 84 263,88 euros.

*Adoption à l'unanimité (47 voix).*

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES**

Le trésorier demande aux vérificateurs aux comptes, David HERRARD et Denis PRATLONG, d'exposer leur rapport. Ils donnent quitus à Christian LARBAUD pour son travail.

*Adoption à l'unanimité (47 voix).*

## **BUDGET PRÉVISIONNEL 2024**

Le budget prévisionnel est également présenté et s'équilibre à 78 000 euros. Deux demandes de subvention ont été faites, auprès du Conseil Départemental et de la Région Occitanie, pour l'organisation des championnats régionaux à Marvejols (17-20 mai 2024).

*Adoption à l'unanimité (47 voix).*

## **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS**

● **Congrès national (La Grande-Synthe) :** Jean-Marie FABIÉ et Christian LARBAUD représenteront la Lozère les 15 et 16 décembre prochains.

● **Congrès régional (Saint-Chély-d'Apcher) :** Jean-Marie FABIÉ et Bernard SALESSES représenteront la Lozère les 27 et 28 janvier 2024.

## **COMMISSION DE DISCIPLINE**

Patrick DURAND, élu à la commission régionale est démissionnaire. Le président lui souhaite longue route et plein de réussite dans sa nouvelle fonction.

La commission de discipline est constituée des membres suivants :  
Ahmed REMALI - Président, Guy DALLE, Damien MAURINES, Bernard SALESSES,  
Bernard MAURIN et Michel SAINT-PIERRE.

Christophe GINESTIÈRE, seul candidat au poste vacant, est élu à l'unanimité.

## SAISON 2024

● **Tarif licence** : La part régionale augmente de 1,50 euros soit un coût de 5 euros par licence. Ce qui donne un total de 1 600 euros à payer.

*Adoption à la majorité (44 voix) d'une augmentation de 2 € pour l'année 2025.*

● **Classification** : Baisse du nombre d'élites suite à la réforme de la Fédération nationale. Les champions départementaux sont classés « Élite » sauf les promotions et les non classés qui sont « Honneur 2 ».

Le seuil pour atteindre la classification « Honneur » est de 17 points.

Les non classés peuvent concourir au Championnat Promotion.

● **Championnats régionaux** :

- Marvejols accueille du 17 au 20 mai 2024 le tripléte vétérane (17 mai), le doublette mixte (18 mai), les tripléte masculin et féminin (19 mai) et le tripléte mixte (20 mai).

- Revel : Tripléte jeune et promotion (25 et 26 mai),

- Armissan : Doublette masculin et tête-à-tête féminin (1<sup>er</sup> juin) et Tête-à-tête masculin et doublette féminin (2 juin),

- Saint-Estève : Tripléte provençal (8 et 9 juin),

- Carmaux : Doublette provençal (15 et 16 juin),

- Lautrec : Doublette jeune et tir de précision junior (15 et 16 juin).

L'indemnisation du déplacement est de 0,30 €/km l'équipe et le délégué empruntent le même véhicule , une aide de 20 €/joueur et délégué pour le repas de midi repas.

## COMMISSION DES JEUNES - COMMISSION ARBITRAGE - FORMATION

● **ETD**

et ● **Championnat Lozère doublette** : Restructuration et éventuellement désignation d'un représentant pour l'équipe régionale. Une réunion avec les éducateurs est prévue après le 15 janvier pour l'organisation des groupes CDC jeunes.

● **Bilan arbitrage** : Jean-Marie FABIÉ adresse encore ses félicitations à l'ensemble du corps arbitral pour le parfait déroulement de la saison et des championnats sans accroc, ainsi que pour leur implication dans le tir de précision.

● **Projet de réforme** : Au Jeu Provençal, le joueur aura désormais 1 minute 15 pour jouer une boule au lieu de 1 min 30 auparavant.

Une réflexion sur l'arbitrage est en cours

● **Formation** : En Tronc Commun, 7 licenciés inscrits de Villefort pour la session à Nîmes et deux licenciés de Marvejols passeront l'examen à la Primaube.

Deux inscrits de la Pétanque Villefortaise pour le BF1.

Lionel CHAPTAL a passé le BF2, résultat attendu le 2 décembre prochain.

## **PALMARÈS 2023 - REMISE RÉCOMPENSES**

● **Clubs** : Yvette COMBES remet les diplômes et les récompenses aux clubs champions de Lozère 2023.

● **Individuels** : Le président distribue des diplômes d'honneur à Dany VARDEMME, Yvette COMBES, Bernard SALESSES, Lionel CHAPTAL et Francis NURIT.

Il remet également la médaille de bronze de la fédération à Guy MALAVAL, Guy DALLE, Ahmed REMALI et Christian LARBAUD.

## **CALENDRIER 2024**

### ● **Championnats de Lozère** :

- Samedi 30 et dimanche 31 mars 2024 : Doublette Jeu Provençal à ROUFFIAC,
- Samedi 6 et dimanche 7 avril : Triplette Senior Masculin et Senior Féminin au MASSEGROS,
- Samedi 13 et dimanche 14 avril : Tête à Tête Senior Masculin et Doublette Senior Féminin à LANGOGNE,
- Mercredi 17 et jeudi 18 avril : Triplette Vétérain à SAINT-GERMAIN-DU-TEIL,
- Samedi 20 et dimanche 21 avril : Double Senior Mixte à FLORAC,
- Samedi 27 et dimanche 28 avril : Triplettes Jeu Provençal au COLLET-DE-DÈZE,
- Samedi 4 et dimanche 5 mai : Triplette Promotion et Triplette Jeune (seulement dimanche) à SAINT-ÉTIENNE-VALLÉE-FRANÇAISE,
- Mercredi 8 et jeudi 9 mai : Triplette Senior Mixte et Tête à Tête Jeune (seulement jeudi) à AUMONT-AUBRAC,
- Samedi 11 et dimanche 12 mai : Doublette Senior Masculin et Tête à Tête Senior Féminin à SAINT-CHÉLY-D'APCHER,
- Samedi 31 août : COUPE DES PRÉSIDENTS - BADAROUX.

### **Horaire championnats de Lozère féminin**

Début du championnat fixé à 10h pour le DSF et le TSF

● **Concours officiels** : Le calendrier a été distribué à l'ensemble des présents.

Deux changements :

- Aumont déplace son concours au samedi 15 juin,
- Saint-Germain décale le sien au samedi 14 septembre,

Seuls Mende et Saint-Alban n'ont pas réussi à se mettre d'accord pour éviter un doublon le samedi 26 octobre 2024.

## QUESTIONS DIVERSES

● **Dates limites AG 2024** : L'année prochaine étant électorale, la Fédération a imposé les dates limites ci-dessous de tenue d'AG :

- Comités régionaux : avant le 15 décembre 2024,
- Comités départementaux : avant le 24 novembre 2024,
- Clubs locaux : avant le 10 novembre 2024.

L'Assemblée Générale 2024 du CD 48 se tiendra le samedi 23 novembre 2024 à 10h.

● **Autre question** :

Le président du club La Fanny Saint-Germanaise pose la question : « *Du fait que le CDC Open et le CDC Féminin ne débutent que le 15 septembre, pouvons-nous avoir jusqu'à juin pour inscrire nos équipes pour ces compétitions ? Nous aurions plus de visibilité sur nos effectifs en juin qu'en mars où tout le monde n'a pas encore pris sa licence* ».

Réponse favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, le président, Jean-Marie FABIÉ clôture l'édition 2023 de l'Assemblée Générale à 17 heures 45.

Le président,  
Jean-Marie FABIÉ

